

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 39 (1901)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Trai farçeu  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198556>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vait le buffet, tenu par une demi-douzaine de jeunes miss fort élégantes. »

Eh bien, que dites-vous de cette inauguration ? Un bal à la morgue.

Je conviens que le cas était embarrassant : inaugurer une morgue ! On ne sait trop quel genre de cérémonie on pourrait bien imaginer pour rester dans la note. Voyons, votre idée ?... Vous ne trouvez pas ?... Ni moi non plus. Toute réflexion faite, je crois que, en pareille occurrence, le mieux est encore de pendre la crémaillère sans bruit, sans invités et surtout sans violons. C'est ainsi du moins qu'on a procédé jusqu'ici, un peu partout.

Mais, un bal ! Franchement, je ne me représente pas ces gracieuses miss et ces jeunes *snoobs* flirtant et valsant sur les dalles du palais de la mort. Je les vois moins encore sirotant le champagne et savourant des petits fours autour des tables de marbre, prêtes à recevoir les cadavres des malheureuses victimes de la destinée.

Et sans doute que tous ces brillants valeurs — l'élite de la société de Wardner — se croyaient très « forts », très supérieurs en tenant ainsi narguer la mort jusque chez elle. On est « fort » à si bon compte, aujourd'hui.

Figurez-vous la maîtresse du logis — qu'on s'était bien gardé de convier à la fête — apparaissant tout à coup sur le seuil de la salle de bal : « Bonsoir, la compagnie ! »

Quelle déroute, mes amis ! Quelle déroute !

#### Un phénomène.

O temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices,  
Suspendez votre cours !  
Laissez-nous savourer les rapides délices  
Des plus beaux de nos jours !

C'est ce que Jean Mitaine, s'il avait eu tant soit peu de littérature, aurait volontiers répété ce soir-là.

Comme il ignorait complètement Lamartine et qu'il se servait généralement, pour exprimer ses sentiments, de phrases aussi courtes qu'expressives, il se contenta de penser en barrant sa pipe : « Ti possible, comme le temps passe. Si cette *tonnerre de retraite* pouvait au moins ne jamais arriver ! »

Jean Mitaine, vous le devinez sans peine, était un soldat. Franchement, je crois qu'il vaut mieux ne pas vous dire à quel bataillon il appartenait ; à quoi bon faire *bisquer* tous les autres ?

Jean Mitaine, pour se gouverner, avait quelques sentences auxquelles il se conformait religieusement. C'est ainsi qu'il disait : « Dis moi ce que tu bois, je te dirai ce que tu es. »

Aussi, pendant les grandes manœuvres, chaque soir, Jean Mitaine faisait-il des études sur le village où la destinée et la volonté de son colonel l'avaient fait arriver. Par quelques verres de vin, Jean Mitaine se faisait une opinion bien arrêtée, et qu'il eût été inutile de changer.

Chacun, n'est-ce pas, a sa façon de s'instruire.

Hâtons-nous d'ajouter, du reste, que Jean Mitaine étudiait joyeusement.

La nature l'avait ainsi fait qu'il n'était heureux qu'avec le coude en l'air.

Or, ce soir-là, Jean Mitaine était en train de concevoir une opinion particulièrement flatteuse du village qui l'hébergeait.

Au premier verre de vin, il avait cligné de l'œil, au second, il avait fait claquer sa langue, au troisième, il s'était mis à tutoyer l'aubergiste, au quatrième, il lui avait demandé sa fille en mariage,... et dès lors, les verres s'étaient succédé si rapidement qu'il eût été oiseux de vouloir noter les réflexions qui les accompagnaient.

On comprend donc aisément que, à 9 heures 25 minutes, Jean Mitaine quittât avec un regret

mal déguisé sa nouvelle connaissance, et rentra au cantonnement fort *gringe*.

Heureusement, Jean Mitaine n'avait pas qu'une sentence pour se gouverner. Il disait aussi souvent : « Il faut prendre le temps comme il vient, les femmes comme elles sont et le bon vin où il se trouve. »

Aussi dès que l'appel en chambre eût été fait, et que des ronflements variés et sonores commencèrent à charmer les échos de la grange, Jean Mitaine se releva prestement.

En passant par derrière, sur les *courtines* et dans les jardins, Jean Mitaine, en quelques sauts, et sans rencontre fâcheuse, retrouva la pinte communale, et, en compagnie de quelques autres assoiffés... de science, reprit la conversation si heureusement commencée.

Elle s'acheva bien tard, et, sans doute, on y agita de bien graves questions, car lorsque Jean Mitaine reprit le chemin de son cantonnement, il était si préoccupé qu'il avait peine à se tenir droit, et que par une singulière illusion d'optique, il voyait tourner devant lui les arbres et les maisons.

Bien mieux, il eut peine à distinguer la porte de la grange de celle de l'écurie.

Un bruit de trompettes : c'est la générale : une aimable surprise du major. Dans les granges, les hommes furieux se redressent en grognant et s'étirent en maugréant.

Poussés, harcelés par le sergent, ils finissent par se trouver à moitié équipés sur les rangs.

« Dépêchons, dépêchons, crie le lieutenant qui, malgré son grand sabre, n'a jamais pu massacer autre chose que le français. Sergent, vite l'appel !... »

Et l'appel se fait, au petit bonheur : Mitaine... Mitaine. Hélas, le silence seul répond.

« Le veinard, pensent les copains, il a prévu la générale ! »

Maintenant, les soldats se sont éloignés. Dans la ferme, où personne n'a dormi, on fait un tour dans le cantonnement, afin de voir s'il n'y a aucun risque d'incendie. On ramasse ici une chaussette, là, une bretelle, ailleurs une pipe, et les enfants joyeux hument avec honneur cette délicieuse odeur de graisse rance dont se glorifie notre armée fédérale.

Seul le petit Paul n'était pas là. Voilà plusieurs jours, qu'au matin, son premier soin est d'aller voir à l'étable. On lui a promis qu'il y trouverait bientôt un joli petit veau.

Tout à coup, un cri retentit ; c'est Paul :

« Papa, mama, tout le monde, venez vite voir... Notre vache qui a fait un militaire !!! »

#### L'ambition de Jacques Mérac.

Jacques Mérac est un petit rentier célibataire, paresseux, simple, content de lui et de son bien. La lecture de son journal, la satisfaction de quelques manies occupent son oisiveté. Excellent nageur et très fort dans la pêche à la ligne, il goûte aussi beaucoup la promenade. Il doit naturellement filer des jours heureux ! Eh ! bien, non ! Une ambition le tient, l'ambition de lire ses louanges dans son journal.

Il a longtemps hésité sur la manière de se faire connaître. Il ne veut pas de la renommée d'un Erostrate : quel courage, de quitter ses aises pour la froide solitude d'une prison. Il lui reste les moyens honnêtes. Après mûres réflexions, il choisit ce qui lui convient le mieux : « sauver quelqu'un qui tomberait au lac. » Il sait nager, rien à craindre.

Dans cette intention, il multiplie et prolonge ses expéditions de pêche (à la ligne).

Il attend l'occasion.

Le matin du 30 juin 1900, date mémorable s'il en fut (pour Jaques Mérac), nous le trouvons en route pour l'empire des poissons, se

prélassant, suant, soufflant, portant d'un air digne sa boîte d'asticots et son long roseau, compagnons de ses méditations au soleil.

Il arrive, s'enfonce mollement dans son pliant qui crie, s'y trémousse jusqu'à ce que le siège ait bien moulé ses formes, puis ôte son habit.

Soudain, le bruit d'un corps lourd tombant dans l'eau suivi de cris : « Au secours ! » coupent le silence monotone du désert.

Héroïque Monsieur Mérac, si vous l'aviez vu bondir de son pliant et courir de toute la longueur de ses courtes jambes vers une petite langue de terre, sur laquelle une femme, se tordant les mains, appelait éperdument !

En franchissant les trente pas qui l'en séparaient, Monsieur Mérac pensait. Il pensait à son désir satisfait, à son nom s'étalant le lendemain, en lettres grasses, à la première page du journal.

Le passage d'un élément dans l'autre mit fin à ses réflexions, ainsi qu'aux paroles de l'inconnue... Son bébé était tombé !...

Jacques Mérac explore en vain le fond du lac profond en cet endroit. Rien. A court de souffle, il remonte pour redescendre : de nouveau rien, sauf une grosse pierre sur laquelle il se casse les ongles. Le sang à la tête, il revient à la surface. Les yeux pleins d'eau, sans voir, il appelle la mère. Elle ne répond pas. S'attendant à la trouver évanouie, Mérac grimpe sur le rivage : éclipsée !... Anxieux, il regarde autour de lui : rien... Il reste hébété... Son ami et frère, Paul Verdenet, qui venait, avec tout son attirail de pêcheur, lui tenir compagnie et ne pensait guère le rencontrer dans ce piteux état, le tira de sa torpeur.

Mérac reprend ses esprits et met Verdenet au fait. Celui-ci lui conte aussitôt qu'il a croisé une femme s'éloignant rapidement du bord.

Mérac, craignant quelque chose, rejoint ses effets. La vue de son habit froissé et jeté sur le sable lui serre le cœur.

D'un mouvement fébrile, il plonge la main dans la poche de sa montre, sa magnifique montre en or : vide !... Une révélation subite lui dit tout. Il est joué. La femme : voleuse ; l'enfant : la pierre.

Désillusion des désillusions ! Quelle rentrée ! Mérac qui, dans ses rêves d'auparavant, se voyait porté triomphalement sur quatre fortes épaulles, se glissa furtivement dans sa maison. Sa vieille servante Eulalie faillit s'évanouir. Ruisselant, souillé de vase, il la regardait d'un air si déconfit ! Jacques Mérac avait été tellement ébranlé qu'il gagna une maladie et garda un mois le lit.

Bien informé par Verdenet, le journal parla de l'aventure, non pour l'avantage de Mérac, car on rit à ses dépens.

La voleuse fut introuvable.

Jacques Mérac jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prer draif plus, et fut guéri pour jamais de toute ambition mal placée. JEAN SUZOL.

#### Trai farceu.

Se ia dâi gaillâ à quoi la sadze fenna aussè aoblliâ dè copâ lo fi dè la leingua, po su, n'est ni à Rocan, ni à Niflet, non plie à Mistrouffe, traï z'estaffiés dè per tsî no qu'ont na niaffa d'einfai, que ne peinsont qu'à contâ dâi gan-doises et à quoi le dzanliès ne cottoñ rein. Faut le z'ourè assebin quand sont ti le trai devant la forzde aobin pè la fretéri ; l'est adé à cé qu'ein pao lo mé derè, et cllião que sè trâo-vont perquie poivont papi recassâ à mésoura, tant l'ein débliottont.

Assebin, fa pas bon sè crotsi dè leingua avoué leu, kâ vo rivont voutron ciliou tot lo drai et vo restâ quie, tot motset, lo sublliet copâ, sein trovâ oquè à lão repipâ.

Mâ, volliont ti ein savâi mé l'on que l'autre et se Niflet ein a contâ iena qu'a fé crêvâ dè

rire cilià que sont perquie, vouaique Rocan, àobin l'autro qu'ein débliotte 'na pe galéza.

On dzo, que l'étiont pè devant la fordze avoué on part d'autre, dévezavant dài peintres, na pas dè cilià peintres que font assebin lè gypiers, mà dài z'autre, cilià que font cilià tant bio potrés à l'ouïlio coumeint ien a pè lo musé dè la Ripouna et que faut on bon part de beliets dè banqua s'ou vao ein atsetà ion po mettrè dein son païo

Rocan, qu'avai roudà ein France, desai:

Mé, y'é cognu on gaillà qu'avai peintrelurà couleu dào marbre 'na petita pliantsetta dè sapin que cein était tant bin fè et tant ressemblant à dào vretablio marbro, que, s'on mettai ellia pliantsetta dein 'na seille d'édhie le cailavè à fond!

Et bin, mé, dese adon Niflet, y'é vu on dzo pè Dzenéva, on potré dào pôle nord, vo sédès io fà tant frâi et io cé André à coudhi allà avoué su ballon et qu'on n'ien a jamé oùi redrèvezâ. Et bin, cé potré dào pôle avoué cilià moué dè gliace était tant bin fè qu'on grebolâvè dè fraî découté et s'on crotsivè à potré on baromètre, le décheindai tot lo drai et marquâvè veingt dezo lo zére ! Faut étre on tot fin po férè oquè dinse, hein !

Tot cein n'est onco rein ! lão fe adon Mistrouffe, mé, y'é vu pè Lozena on potré à l'ouïlio dào vilho Napoléon qu'etâi tant ressemblant qu'on arâi djurâ que viquesai.

Et lo peintre qu'avai cein fè, s'étai tant bin appliquâ po que sai tot coumeint se l'étai ein via, que la barba cressai su la frimousse et que faillai razâ lo potré ti là decando !

#### Un mot de M. Louis Ruchonnet.

Chacun sait que le 12 mai 1872 un projet de révision de la Constitution fédérale fut soumis à la votation du peuple suisse. Ce projet, qui était l'œuvre des partisans de la centralisation, dont le programme était : *un droit, une armée*, fut repoussé par 260,072 voix contre 255,609.

Le canton de Vaud, entre autres, donna un chiffre de *non* considérable, qui fit une assez vive sensation en Suisse. Aussi les centralisateurs nous firent-ils longtemps la grimace.

Quelque temps après ces événements, M. Ruchonnet, qui se trouvait dans la ville fédérale, rencontra par hasard un député bernois aux Chambres fédérales, avec lequel il s'entretint quelques instants. Ce dernier, centralisateur passionné, qui avait encore sur le cœur sa dernière défaite, dit à M. Ruchonnet d'un air railleur :

— Alors, tout le monde a voté, dans le canton de Vaud, même les malades de l'Hôpital cantonal... Vous avez sans doute fait voter aussi les détenus de la Maison de force ?...

— Ah ! non, répond M. Ruchonnet, parce qu'elle ne contenait absolument que des Bernois.

#### Mari et femme.

Apercevez-vous un monsieur et une dame à la promenade ou dans un salon, et voulez-vous savoir s'ils sont mari et femme, observez exactement les règles suivantes :

Si vous les entendez se reprendre sans cesse en société et se corriger l'un l'autre, soyez certain que c'est le mari et la femme. Si vous voyez un monsieur et une dame dans la même voiture, garder le plus profond silence et regarder chacun par une portière différente... mari et femme ! Si vous voyez une dame laisser tomber par mégarde son gant ou son mouchoir, et si le monsieur qui est près d'elle lui dit froidement de le ramasser... mari et femme ! Si vous voyez un monsieur et une dame se promener dans les champs, à vingt pas de distance l'un de l'autre, et le monsieur

passer un fossé ou une barrière sans regarder derrière lui, en continuant sans cérémonie son droit chemin... mari et femme ! Si vous voyez une dame dont la beauté attire l'attention de tous les hommes, à l'exception d'un seul qui lui parle d'une manière rude, sans paraître le moins du monde touché de ses charmes... mari et femme ! Si vous voyez enfin un monsieur et une dame s'appeler continuellement sans se regarder, *mon cher, mon amour, mon ange, ma chatte*, soyez certain qu'ils sont mari et femme !

**Il n'est pas nécessaire d'aller le crior sur les toits**, entend-on dire assez communément. Cette locution a son origine dans cette expression de l'Evangile : « Ce qui vous a été dit à l'oreille, publiez-le sur les toits », expression qui d'ailleurs devait être fréquemment employée aux temps anciens, dans les pays orientaux, où les toits des maisons étaient en terrasse, qu'on ornait ordinairement de verdure.

On s'y promenait, on y couchait souvent, on y montait dans les grandes alarmes. Chaque maison était en réalité comme une grande tribune, toute dressée pour quiconque voulait se faire entendre de loin. Ainsi s'explique tout naturellement l'expression qui est venue jusqu'à nous.

#### Etrennes helvétiques.

Parmi les nouveautés en librairie, on remarque cet intéressant ouvrage, sorti récemment des presses de la maison Georges Bridel et Cie. C'est un beau volume illustré qui contient nombre de choses instructives sur la Suisse et son histoire. Tout y est traité avec une grande compétence et sous une forme très attrayante par des écrivains nationaux. Chaque année, il paraîtra un nouveau volume des *Etrennes helvétiques*. Il faut donc se hâter de se procurer le premier avant qu'il soit épuisé, afin de posséder plus tard la collection complète de l'ouvrage qui sera de plus en plus recherché.

Outre une remarquable étude comparative sur Bâle et Genève, ce premier volume contient nombre de chapitres qu'on lit avec le plus grand intérêt : *Il y a cent ans. Chilton, prison d'état. — Allemands et Romands en Suisse. — La vie genevoise il y a 350 ans. — La mère de M<sup>e</sup> Staél et sa parenté au Pays de Vaud*, etc. En résumé, ouvrage à recommander à tous les amis de notre pays.

**L'Histoire de la nation suisse**, par M. B. van Muyden, est maintenant terminée. La 18<sup>e</sup> et dernière livraison contient 176 pages. Les souscripteurs auxquels il manquerait des livraisons pourront jusqu'à fin janvier les obtenir au prix de souscription. Passé ce terme, le prix des livraisons sera fixé à 2 francs. Pendant ce même délai, les souscripteurs pourront, en s'adressant directement à l'éditeur, obtenir l'ouvrage complet au prix de souscription, soit 29 fr. broché, 38 fr. relié toile, port compris. L'éditeur, M. H. Mignot, à Lausanne, tient à la disposition des souscripteurs une reliure spéciale mobile, en toile rouge, au prix de 2 fr. 50 pour chaque volume.

#### Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Troisième liste . . . . .	Fr. 100 —
M. A. P. . . . .	" 5 —
De deux Moudonnoises . . . . .	" 4 —

Total . . . . . Fr. 109 —

L'idée d'élever un monument à Juste Olivier a trouvé, dans la presse romande, un accueil très favorable. La plupart de nos journaux, à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel ont annoncé, en la recommandant, la souscription ouverte dans le *Conteur*.

Voici, entr'autres, comment s'exprime la *Revue helvétique* : « Nous recommandons chaleureusement cette souscription à nos abonnés. Rien n'est plus fait pour nous réjouir que cet hommage au

poète des *Chansons lointaines* et des *Chansons du soir*, poète qui sait communiquer à ses lecteurs tant de surprise et tant d'attendrissement. N'est-ce pas Amiel qui, parlant des poésies de Juste Olivier, disait : « Ce sont des noisettes qui contiennent des diamants » ? Il ajoutait : « Ce poète ne promet rien et donne beaucoup. C'est un prodigue bourgeois, dont la rondeur est toute subtile et la malice, pure tendresse, la fine fleur de la *vaudoiserie* dans ce qu'elle a de plus rêveur et de plus aimant. »

#### Recette.

**Potage aux petits oignons.** — Epluchez avec soin des petits oignons; faites-les blanchir, puis sauter dans du beurre avec un peu de sucre; quand ils ont pris une jolie couleur, versez du bouillon dessus,achevez la cuisson, mettez un peu de poivre, dégraissez et versez sur des croutons frits.

**Récitals Scheler (2<sup>e</sup> série).** — Que disions-nous ? M. Scheler est obligé de recommencer. Ah ! nous le savions bien, il y a deux mois, lorsque nous annoncions la première série des récitals. Le succès fut très grand. Il le sera plus encore cette fois, car M. Scheler agrémentera ses séances de causeries, dont quelques-unes seront d'autant plus captivantes que des souvenirs personnels de l'aimable conférencier en feront presque tous les frais. — La première séance, qui aura lieu *mardi 8 courant*, à 5 heures, sera consacrée à Edmond Rostand, à Sarah Bernhard et à l'*Aiglon*, leur œuvre commune, en quelque sorte. — Abonnement aux cinq séances : fr. 7,50 ; une séance isolée : fr. 2. Billets à la librairie *Tarin* et à l'entrée de la salle.

#### Boutades.

— Comment, monsieur Adolphe, vous avez brisé ces magnifiques soldats que votre maraine vous avait donné pour votre Noël ?

Adolphe, d'une voix sanglotante :

— C'était pour faire des invalides !

A la suite d'un déjeuner à l'Elysée, en pleine crise ministérielle, un député rentre chez lui tout rayonnant et dit à sa femme :

— Ça y est, je tiens mon portefeuille !

— Le Président t'a désigné ?

— Pas en termes formels, mais je l'ai bien compris au ton dont il m'a dit :

« Prenez-vous des anchois ? »

**THÉÂTRE.** — Nos vaillants artistes ont, jeudi, brillamment clôturé la série des représentations quotidiennes auxquelles les fêtes de fin d'année ont donné lieu. Une bien triste circonstance assombrit malheureusement la légitime satisfaction que devait éprouver notre directeur. M. Darcourt vient de perdre subitement sa mère, qui, depuis quelques jours, était arrivée de Paris pour passer les fêtes de l'an en famille et pour prendre sa part des succès et de la sympathie que son fils a su gagner dans notre ville. Puisse notre dévoué directeur trouver dans cette sympathie de la population lausannoise un adoucissement à la cruelle épreuve qui le frappe.

Demain, dimanche, **Ruy-Bias**, drame en 5 actes, de Victor Hugo, et **Les Romanesques**, comédie en 3 actes, de Edmond Rostand. — Rideau à 8 h.

**La rédaction**: L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit : « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hémato-génées du docteur Vind vogel**. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4,50. — Dépot dans toute pharmacie.

#### Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

#### REGISTRES

de toutes régularités et de tous formats.

**REGISTRES SUR COMMANDE**  
EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOIGNÉE

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.